



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale

Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « AFRICAN DEVELOPMENT SERVICES » SARL

Siège social : DJIBOUTI

CoGerants : M. DOUCHANN GUILLARD et M.RENZO PIRRELLO

Nom commercial: « AFRICAN DEVELOPMENT SERVICES »

Représentant: Me KORAN AHMED AOULED

Adresse : RESIDENCE LE FRANCOLIN - BP : 1271, DJIBOUTI

Date & Heure de la modification: 15/04/2019 à 12H00

N° d'immatriculation au registre analytique : 14432/B/SARL

N° chronologique : 58/19

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSION DES PARTS SOCIALES

Le capital de la société est fixé à la somme de 1 00 000 FDJ (Cent mille Francs Djibouti) divisé en 10 parts de 10 000 FDJ (dix mille Francs Djibouti) entièrement libérées et de même catégorie repartit comme suit :

M. DOUCHANN GUILLARD5 Parts soit 50 000 FDJ

M.RENZO PIRRELLO5 Parts soit 50 000 FDJ

➤ Suite à l'acte de cession des parts «AFRICAN DEVELOPMENT SERVICES » SARL en date du **01/04/2019** déposé et authentifié par Me **KORAN AHMED AOULED**, il a été décidé de la modification suivante:

CESSION DE PARTS SOCIALES:

M. DOUCHANN GUILLARD cède 1 part représentant 10 000 FDJ à **M. PATRICK JEAN-ETIENNE GUILLARD**

M.RENZO PIRRELLO cède à **M. PATRICK JEAN-ETIENNE GUILLARD** 1 part représentant 10 000 FDJ.

Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept nouveaux) :

M. DOUCHANN GUILLARD4 parts soit 40 000 FDJ

M.RENZO PIRRELLO4 parts soit 40 000 FDJ

M. PATRICK JEAN-ETIENNE GUILLARD.....2 parts soit 20 000 FDJ

OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti. BP: 2017 T e l : 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 92

E-mail: odpic@intnet.dj site web: www.odpic.net

Dénomination sociale : « ASHUR INTERNATIONAL » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Représentant: Me MOURAD FARAH

Adresse : AV. CHEIK OSMAN- BP : 682, DJIBOUTI

Date & Heure de la modification: 15/04/2019 à 12H00

N° d'immatriculation au registre analytique : 10072/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSION DES PARTS SOCIALES/NOMINATION D'UN COGERANT

Le capital de la société est fixé à la somme de 1 000 000 FDJ (Un million de Francs Djibouti) divisé en 40 actions de 25 000 FDJ (vingt cinq mille Francs Djibouti)

entièrement libérées et de même catégorie repartit comme suit :

Mme HALIMO MOHAMED DEMBIL.....24 Parts soit 600 000 FDJ

Mme ZAHRA MOHAMED OSMAN.....16 Parts soit 400 000 FDJ

➤ Suite à l'acte de cession des parts de la société « ASHUR INTERNATIONAL » SARL en date du **19/02/2019** authentifié et déposé par **Me MOURAD FARAH**, il a été décidé des modifications suivantes:

I- CESSION DE PARTS SOCIALES:

Mme HALIMO MOHAMED DEMBIL cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droits à **M. AHMED SOULEIMAN ALI** qui accepte, **24 parts** lui appartenant dans ladite société.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **600 000 FDJ**.

• Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept nouveaux) :

M. AHMED SOULEIMAN ALI24 Parts soit 600 000 FDJ

Mme ZAHRA MOHAMED OSMAN.....16 Parts soit 400 000 FDJ

II- NOMINATION D'UN COGERANT

Mme HALIMO MOHAMED DEMBIL a démissionné de sa qualité de cogérante et quitus lui est donné en remplacement, **M. AHMED SOULEIMAN ALI** est nommé nouveau cogérant avec **Mme ZAHRA MOHAMED OSMAN**, agissant séparément à compter de ce jours.